

Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises d'Exportation et développement Canada

18^e réunion

Le jeudi 18 novembre 2010

de 8 h 30 à 13 h 30, Ottawa

Orientation stratégique à moyen terme en matière de RSE

Participants

Conseil consultatif sur la RSE

Maureen O'Neil, présidente et chef de la direction, Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé – **Présidente du Conseil consultatif sur la RSE**
Randy Gossen, vice-président, Relations commerciales internationales, Nexen Inc.

Deanna Rosenswig, associée, Vantage Concepts

David Runnalls, ancien président, Institut international du développement durable

Deep Saini, vice-président et directeur, Université de Toronto (campus de Mississauga)

Jean-Claude Villiard, professeur agrégé, École nationale d'administration publique (Université du Québec)

David Zussman, Chaire Jarislowsky sur la gestion dans le secteur public, Université d'Ottawa, et commissaire à temps partiel, Commission de la fonction publique du Canada

Exportation et développement Canada (EDC)

Eric Siegel, président et chef de la direction

Jim McArdle, premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire

Stephen Poloz, premier vice-président, Groupe des produits de financement

Rosemarie Boyle, vice-présidente, Planification stratégique et Communications

Stuart Bergman, Directeur, Analyse et prévision économiques

Yolanda Banks, conseillère principale, Responsabilité sociale des entreprises, Responsabilités des entreprises

Anne-Elisabeth Piché, conseillère, Investissement dans la collectivité, Responsabilités des entreprises

Absents

Jean-Louis Roy, ancien président de Droits et Démocratie

Ed Waitzer, associé, Stikeman Elliott s.r.l.

Ruth Fothergill, chef, Responsabilités des entreprises

1. Mise à jour et message d'adieu du président

Eric Siegel, président et chef de la direction

Le président et chef de la direction, ainsi que Jim McArdle, premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire, ont donné un aperçu des résultats financiers, des questions de gestion et des nouveaux développements en matière de RSE chez EDC.

Résultats financiers – Les activités ont débuté au ralenti en 2010 et se sont accélérées vers la moitié de l'année. Le volume d'activités devrait être de 85 milliards de dollars et comparable aux chiffres de 2009 (le volume total d'activités correspond à la somme des opérations soutenues dans tous les secteurs d'activité d'EDC, y compris dans les secteurs du financement, des garanties, des assurances et du cautionnement ainsi que dans d'autres secteurs). Une fois encore, un regain de des activités a eu lieu sur les marchés émergents, correspondant à une diversification des exportations canadiennes et des investissements à l'étranger, en vue d'atteindre l'objectif de 21 milliards de dollars sur les marchés émergents, ce qui représente environ 25 % du total du volume d'activités.

Mesure de la performance – EDC utilise une norme usuelle de l'industrie, la Net Promoter Score[®] (NPS), afin d'évaluer quelle valeur un client attribue aux services d'EDC en lui demandant : « Recommanderiez-vous EDC? ». EDC a toujours obtenu une note supérieure à 80 % et a amélioré sa note en 2010, partiellement en raison de la mise en œuvre de la méthodologie *allégée* de gestion.

Nouvelle approche en matière de gestion – Bien que cela soit inhabituel dans le secteur des services financiers où les transactions sont souvent à long terme et dotées de caractéristiques uniques, EDC met en œuvre des mesures *allégées* dans sa chaîne de valeur qui se traduisent par des améliorations considérables en matière de productivité. Le processus induit une collaboration multidisciplinaire qui génère des gains d'efficacité des processus, et débloque des renseignements non partagés précédemment.

Pareille approche en matière de gestion constitue une condition préalable à une présence sur un marché compétitif. Elle permet de s'assurer que les moyens et les ressources nécessaires à la résolution de problèmes précis sont en place. En outre, EDC a instauré une nouvelle vision : Approche EDC (qui se connecte, qui est engagé et qui s'y connaît).

Nouvel immeuble – Les nouveaux locaux sous location d'EDC seront conformes aux critères de certification or du LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et prêts à être occupés en mai 2011. Ce déménagement s'accompagnera d'une transition vers la gestion électronique des dossiers qui s'inscrit bien dans la tendance renouvelée consistant à réduire l'empreinte opérationnelle d'EDC.

Financement sur le marché canadien – Le mandat d'EDC a été élargi durant la crise économique en vue de faciliter un plus grand nombre d'opérations de financement sur le marché canadien. Des pourparlers sont en cours avec le gouvernement du Canada en vue d'une révision permanente de la réglementation régissant EDC afin de continuer à offrir

ce type de soutien, par exemple lorsque des exportations sont comprises dans la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise présente sur le marché canadien.

Les exportateurs en début d'activités ne s'adressaient pas à EDC Auparavant. Un plus grand accès à du financement sur le marché canadien devrait faire évoluer cette situation. Des possibilités existent également en matière de développement des infrastructures, en particulier à l'étape de la construction où il y a des lacunes en matière de financement.

Croissance sur les marchés émergents – EDC compte désormais 16 représentants à l'étranger sur un total d'environ 25 employés, y compris le personnel de soutien local. EDC souligne dix années de présence au Mexique et au Brésil, et cinq années en Inde. En 2010, nous avons ouvert de nouveaux bureaux au Panama et à Düsseldorf. Le dernier de ces bureaux a pour objet de rapprocher EDC des grandes chaînes d'approvisionnement d'entreprises ayant leur siège social en Europe. EDC ouvrira un bureau en Turquie en 2011, puis marquera une pause à son expansion sur d'autres marchés étrangers.

La RSE et les marchés émergents – L'Inde et l'Asie du Sud-Est connaissent une croissance économique marquée. EDC est appréciée sur ces marchés, tant pour sa présence que pour les conseils et les services financiers offerts. La présence d'EDC dans cette partie du monde représente une judicieuse stratégie d'affaires. En Inde, cela va au-delà du fait d'être sur place, cela consiste à établir des relations d'affaires avec des entreprises indiennes qui investissent maintenant au Canada.

La présence d'EDC sur des marchés étrangers représente une possibilité importante de déteindre sur ses partenaires commerciaux et de contribuer à promouvoir la RSE dans le monde entier. Jim McArdle a ajouté qu'EDC s'intéressera à l'Inde et à l'Indonésie, et tentera de déterminer de quelles façons répondre aux exigences de la RSE dans certains secteurs de ces marchés. EDC n'a pas encore apporté de soutien à des projets dans ces pays.

Investissement dans la collectivité – EDC a recueilli 285 000 \$ et a représenté 1 % de l'ensemble de la campagne. EDC a également organisé une campagne de dons de contrepartie distincte en faveur d'Haïti.

Modification de sa politique – Les modifications récentes apportées à la Politique environnementale d'EDC et aux documents connexes à cette politique (Politique de divulgation et Directive en matière d'évaluation environnementale) ont constitué une occasion de taille qui a ouvert la porte au dialogue avec le Conseil d'administration d'EDC sur la RSE, dont les membres ont, en fin de compte, soutenu les modifications proposées à l'égard de cette politique.

Dans le cadre d'une réunion ultérieure, il a été question avec le Conseil d'administration des risques non financiers liés à la RSE, lesquels ont été illustrés à l'aide de transactions réelles d'EDC. Cette réunion a permis de sensibiliser davantage le Conseil d'administration aux problèmes actuels, et d'accroître le degré de confort et de compréhension de ses membres à l'égard du processus de contrôle préalable de la RSE

d'EDC. Le Conseil d'administration désire poursuivre ce dialogue et entreprendre d'autres discussions après qu'auront été modifiés les Critères de performance sur la durabilité sociale et environnementale de la Société financière internationale.

Jim McArdle a traité des quatre principaux changements apportés au cadre révisé de la Politique environnementale et sociale d'EDC : a) reconnaissance des critères de performance de l'IFC comme principale norme d'analyse des projets importants; b) prise en compte explicite de l'aspect « social » dans les documents de politique qui mettent l'accent sur l'évaluation des incidences sociales; c) intégration des changements climatiques dans la politique en guise de reconnaissance de l'importance de ces aspects; et d) engagement à plus de transparence par la publication d'un Sommaire de l'examen de projet pour les projets de catégorie A , c'est-à-dire les projets dont les incidences environnementales et sociales sont les plus importantes.

Projet de loi C-300 – Jim McArdle a formulé des observations sur les conséquences du rejet en octobre du projet de loi du Parlement, intitulé *Loi sur la responsabilisation des sociétés à l'égard de leurs activités minières, pétrolières ou gazières dans les pays en développement* (connu sous le nom de projet de loi C-300). Bien qu'EDC soit d'accord avec les objectifs d'ensemble du projet de loi, elle s'est efforcée de sensibiliser les parlementaires aux incidences de cette loi sur les activités commerciales. Le gouvernement du Canada a insisté sur le fait que les objectifs de cette loi pouvaient être atteints par le biais de sa propre stratégie en matière de RSE. Cette loi n'est pas nécessaire si l'impulsion atteinte au cours des débats entourant le projet de loi se maintient.

Rapport RSE d'EDC – EDC procédera à une intégration de son rapport annuel et de ses rapports RSE. Même si peu d'autres entreprises ont procédé à l'intégration de leurs rapports, cela correspond à une tendance. Le rapport RSE continuera de se conformer à la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi qu'à d'autres exigences types en matière de production de rapports. EDC modifiera également son Rapport annuel de sorte qu'il mette davantage l'accent sur toute orientation future qui puisse accorder plus d'importance aux questions liées à la RSE.

Discussion du Conseil

EDC a offert un soutien à Vale. Les fonds ont été avancés en partie en vue d'aider des entreprises canadiennes à vendre leurs produits aux installations de Vale au Brésil. Une part équivalente du financement sera affectée aux projets de Vale au Canada en vue de l'aider à accroître le volume de ses exportations ainsi qu'à relever et améliorer son empreinte opérationnelle. Le soutien d'EDC a été offert en vertu de conditions commerciales.

Même si certains groupes intéressés ont critiqué le soutien de cette acquisition par EDC, Vale a depuis annoncé la création d'un programme d'investissement de 1 milliard de dollars au Canada qui s'inscrit dans le cadre d'un plan d'investissement de 45 milliards de dollars au total. EDC est en mesure d'inciter l'entreprise à s'approvisionner au Canada.

EDC peut prendre part à des acquisitions à l'étranger. Par contre, elle préfère intervenir dans le financement postérieur à l'acquisition où le soutien qu'elle offre a pour objet d'aider les entreprises établies au Canada à continuer à y investir et à y croître. EDC fait preuve de discernement dans son approche. Son soutien a pour but d'aider des entreprises à investir et à croître au Canada.

L'industrie minière doit augmenter sa capacité à faire connaître les incidences positives de ses activités et ses performances améliorées au titre de la RSE. L'industrie a su éviter l'imposition de contrôles législatifs, mais il est à souhaiter qu'on y est conscient du besoin de continuer à apporter des changements. Comment continuer à assurer aux collectivités des incidences positives sans recourir à la délocalisation et changer les administrations locales constitue toujours un défi.

La décision d'intégrer le rapport annuel et les rapports RSE a été soutenue, mais il a été précisé que cette intégration ne doit pas être perçue comme s'inscrivant dans le cours normal des affaires d'EDC et que cette dernière ne doit pas perdre de vue ses objectifs en matière de RSE. EDC est certaine qu'il n'en sera pas ainsi puisqu'elle a atteint un point où la RSE fait partie intégrante de ses principes et pratiques d'affaires. Le rapport en ligne offre la possibilité de produire des rapports plus dynamiques et en temps réel. Le Conseil a de plus précisé que le rapport RSE en ligne doit être solide et mis à jour continuellement afin d'éviter des critiques de la part de parties intéressées.

2. Tour de table

Des membres du Conseil ont donné des nouvelles sur certains aspects émergents par rapport à la dernière réunion du Conseil et ils ont formulé des observations sur des thèmes ou sur l'évolution du marché qui pourraient intéresser EDC.

- La République populaire de Chine a produit des lignes directrices au sujet de la RSE des sociétés d'État et évaluera la performance au titre de la RSE d'un certain nombre d'entreprises multinationales chinoises à l'étranger. Une mise en application rapide de principes de RSE en Chine est anticipée à mesure que ce pays prendra conscience des avantages éventuels d'une position en matière de RSE et des difficultés que l'absence de position à cet égard peut engendrer dans les pays où la Chine a d'importants investissements, tels que le Brésil. D'autres membres du Conseil se demandent si l'adoption de principes de RSE par la Chine est une démarche crédible compte tenu du dilemme concernant la relation mandant-mandataire en Chine. Certes, la Chine fait la promotion de la RSE de façon sélective dans ses entreprises à l'étranger et seulement dans certains pays. Les efforts que déploie la Chine en matière de RSE sont un début et ces efforts sont certainement plus importants qu'il y a trois ou quatre ans. Toutefois, la RSE n'est pas une pratique commerciale type, n'est pas mise en œuvre de façon uniforme et n'a pas d'incidences sur les petites et moyennes entreprises.
- Les résultats préliminaires d'une étude sur l'avantage concurrentiel de la RSE pour les entreprises canadiennes révèlent que la plupart des grandes entreprises ont atteint un niveau d'intégration intermédiaire de la RSE lorsque ce principe n'est pas essentiel à leurs activités et que la mise en œuvre de ce dernier est inégale. Les entreprises semblent faire preuve d'une certaine naïveté, surtout en ce qui a trait aux aspects sociaux et de gouvernance de la RSE. Cette situation tranche fortement avec les performances des

entreprises européennes en matière de RSE. En termes simples, la plupart des entreprises canadiennes ne considèrent pas la RSE comme un avantage concurrentiel.

- Lors de la réunion régionale du World Petroleum Council qui a eu lieu à Carthagène, en Colombie, en juin 2010, la plupart des échanges entre directeurs généraux d'entreprises, ministres du Pétrole, professeurs d'université et organismes non gouvernementaux ont porté sur la RSE et la promotion de ce principe. La prochaine réunion doit avoir lieu au Qatar en septembre 2011.
- L'exportation du savoir du secteur de l'éducation canadien suscite un intérêt considérable. Des marchés émergents, tels que l'Inde, se tournent désormais vers l'étranger afin de tenter de répondre à leurs besoins en matière d'études postsecondaires. L'Inde a adopté une loi qui autorise la mise sur pied d'établissements d'enseignement étrangers dans ce pays. Ces changements représentent d'importantes possibilités d'investissement et de formation en matière de RSE. Les institutions d'enseignement seront bien accueillies si elles s'interrogent sur la responsabilité sociale de leurs investissements et tiennent compte de cet aspect.

3. Prévisions à l'exportation : « Le moment de vérité », automne 2010

Stuart Bergman, directeur, Analyse et prévision économiques

Stuart Bergman a donné un aperçu des nouveaux développements au chapitre de l'économie canadienne, en particulier de leurs incidences sur les exportations.

L'économie est encore au « point médian », à mi-chemin entre la récession et la reprise, et est exposée à trois risques principaux : a) les dépenses à l'échelle mondiale, en particulier les dépenses de consommation aux États-Unis; b) un repli du crédit à la suite de récentes crises dans certains pays méditerranéens qui pourraient porter atteinte à la croissance mondiale; et c) un dilemme en matière de politiques qui s'articule sur les demandes accrues du public, la baisse des recettes fiscales, l'accroissement des dépenses publiques et le fait que la capacité du gouvernement à accroître ses recettes en vue de dépenser davantage a atteint un plafond.

Au cours des prochains mois, les gouvernements devront s'attaquer à l'explosion de la taille des déficits publics. Les décideurs doivent faire attention de ne pas réduire les dépenses trop rapidement et d'ainsi compromettre la reprise de l'économie. Il est important de maintenir le mouvement de reprise.

La valeur du dollar canadien est établie en fonction des prix du pétrole et du gaz naturel, des prix des produits de base non énergétiques, des différentiels d'intérêt et des fluctuations du cours du dollar américain. La situation des exportations devrait demeurer volatile de mois en mois pour une croissance de 10 % en 2010 et de 6 % en 2011. La reprise économique pourrait donner des signes positifs pour ensuite s'essouffler.

Discussion

Les prévisions économiques devraient également tenir compte des éléments déterminants des prix du pétrole et gaz naturel que sont, principalement, la spéculation, la valeur du dollar américain, les catastrophes naturelles ainsi que les événements et aspects géopolitiques. Les prix du pétrole peuvent être très volatils comme en fait foi la récente chute du prix du baril de 147 \$ à 36 \$.

Si la stabilité de l'euro est remise en question, l'on assistera à une fuite de capitaux vers le yen, le dollar américain et l'or. Le Canada est considéré comme ayant moins souffert de la récession. Toutefois, les chiffres ne tiennent pas compte du taux de chômage non officiel, c'est-à-dire des personnes qui ont cessé de se chercher du travail ou qui devraient occuper un emploi à plein temps plutôt qu'à temps partiel. En outre, les niveaux d'endettement au Canada, qui peuvent représenter jusqu'à 150 % du revenu disponible, sont préoccupants.

4. Examen de la stratégie à l'égard de la RSE : bilan de la RSE

Jim McArdle, premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire; Yolanda Banks, conseillère principale, RSE

Le Conseil s'est laissé guider dans le cadre d'un exercice du droit de vote dans le cadre duquel il lui était demandé de noter la performance d'EDC en matière de RSE dans les divers éléments de sa pratique à cet égard. Les membres de la haute direction d'EDC s'attendaient à en apprendre davantage sur les aspects où le Conseil estime qu'il y a place à l'amélioration ainsi que sur les aspects qui peuvent avoir été oubliés.

Discussion

Les membres du Conseil ont précisé que le maximum d'information devait être divulgué et que cela pouvait faire une grande différence pour EDC. Ainsi, EDC ne donne pas de précisions sur les projets auxquels elle refuse d'accorder un soutien. Donner des renseignements sur ces projets pourrait démontrer que ses procédures sont rigoureuses et qu'elles donnent lieu à des rejets ou, tout au moins, à des modifications importantes de certains projets.

EDC se rend bien compte qu'une démarche fondée sur la simple confiance est inadéquate. Il importe de tenir compte du fait que les commanditaires dont les projets ne seraient pas conformes aux exigences d'EDC en matière de RSE ne s'adressent tout simplement pas à EDC. Par conséquent, une indication du nombre de projets rejetés ne permettra pas nécessairement d'atteindre l'objectif souhaité. Bien qu'il soit important qu'EDC soit évaluée en fonction de la façon dont elle améliore les transactions et les projets et non pas seulement en fonction du nombre de projets rejetés, les projets rejetés demeurent néanmoins un élément important de l'équation.

EDC ne fera jamais taire toutes les critiques, mais un certain nombre de parties intéressées, dans la moyenne, comprennent et apprécient la valeur d'une bonne analyse.

EDC a amélioré ses communications avec les clients lorsqu'il est question de justifier un refus de soutien. Par contre, EDC devrait s'efforcer d'en amoindrir les incidences négatives. EDC met à contribution toutes les occasions d'informer ses clients et, en

général, les projets comportent une collaboration importante et proactive avec les clients en matière de RSE. Le contrôle préalable auquel procède EDC porte également sur une évaluation de la capacité de l'entreprise à mettre en œuvre le ou les projets conformément à des normes internationales. EDC exprime clairement pourquoi une situation est inacceptable, et continue à s'améliorer à cet égard.

La corruption dans certaines opérations internationales demeure un problème dont l'on continue de discuter. Même si des mesures de protection sont en place, EDC pourrait aller plus loin. En qualité d'organisme n'acceptant pas de dépôts, le risque que court EDC en matière de blanchiment d'argent est relativement faible. Les opérations internationales correspondent à une longue chaîne d'approvisionnement et, grâce à un processus de contrôle préalable solide dès le départ, EDC fait tout ce qui est nécessaire afin de s'assurer que les opérations de la chaîne en question sont exemptes de corruption. Les paiements de facilitation demeurent un domaine de vulnérabilité. Bien qu'ils soient permis en vertu des lois canadiennes, leur définition n'est pas claire.

5. Investissement dans la collectivité d'EDC – Examen stratégique

Rosemarie Boyle, vice-présidente, Planification stratégique et Communications
Anne-Elisabeth Piché, conseillère, Investissement dans la collectivité

Il a été question dans une présentation des grandes lignes des principaux piliers du programme d'investissement dans la collectivité d'EDC qui se subdivise en interventions au pays (campagne Centraide) et à l'étranger (partenariat *Au-delà des exportations* avec CARE Canada), en plus d'interventions qui soutiennent les intérêts des employés (campagne annuelle de Centraide, collecte de fonds dans des situations d'urgence, dons en vue de soutenir le bénévolat des employés) et d'interventions qui représentent les intérêts de l'entreprise (promotion de la formation en commerce international par l'intermédiaire de la Stratégie éducation et emploi jeunesse d'EDC, y compris la Chaire EDC en finance environnementale de l'Université de Waterloo). EDC verse entre 1 et 1,5 milliard de dollars de contributions directes à la collectivité en plus de 1 400 jours de travail d'employés. Tous ces apports constituent un investissement important dans la collectivité.

Ces initiatives correspondent à un large éventail d'activités diversifiées. Le Conseil s'est vu demander de quelle façon EDC pourrait mettre au point une approche plus stratégique en matière d'investissement dans la collectivité.

Discussion

En qualité de société d'État, EDC n'est assujettie à aucune restriction en matière de contributions. Par contre, EDC est consciente des points de vue du public et des clients au sujet de son mandat et du caractère approprié de son investissement dans la collectivité.

Le public s'attend à des contributions plus importantes d'une entreprise plus rentable. Or, puisque EDC est une entreprise à but lucratif, il serait approprié qu'elle affecte un pourcentage de ses bénéfices à l'investissement dans la collectivité.

Le Conseil soutenait la tentative d'EDC d'élaborer un cadre stratégique en matière d'investissement dans la collectivité et l'incite à mettre l'accent sur l'*investissement* dans la collectivité, plutôt que d'accorder des dons ou de soutenir des causes philanthropiques. Les causes soutenues doivent correspondre au mandat d'une entreprise et, par conséquent, à ce qu'elle connaît le mieux. Dans le cas d'EDC, cela consiste à mettre à contribution ses connaissances en commerce international. Puisque la principale force d'EDC est le financement, il pourrait être loisible d'envisager de soutenir de jeunes entrepreneurs.

Il serait mal vu de se retirer de certains programmes, tels que Centraide, en vue de tendre vers une approche plus stratégique. En outre, il est important de continuer à faire valoir les activités des employés. EDC pourrait tenter de se renseigner sur les secteurs de la collectivité dans lesquels les employés voudraient la voir s'engager. EDC suit l'exemple de ses pairs qui, en général, secondent les efforts de bénévolat des employés. Les membres du Conseil ont souligné que d'autres entreprises versaient des contributions financières équivalentes à celles de leurs employés à des organismes de bienfaisance. EDC agit de la sorte seulement dans le cas de ses campagnes de secours aux sinistrés.

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie d'investissement dans la collectivité, EDC pourrait diviser ses objectifs en deux catégories : « initiatives de l'entreprise » et « engagement des employés ». D'autres sociétés d'État ont constaté que les bourses d'études sont un mode efficace d'investissement dans la collectivité, mais seulement s'il s'agit de bourses d'une valeur importante, par exemple de 25 000 \$.

EDC envisage de soutenir la création d'un programme de premier cycle en commerce et finance dans une université bien connue. Compte tenu de l'expertise d'EDC en RSE et du manque de spécialistes de ces questions, le soutien à ce secteur est une des autres options que pourrait envisager EDC. Cela pourrait contribuer de façon importante à la constitution d'un bassin de spécialistes au Canada pour EDC et ses clients.

6. Derniers commentaires, récapitulation et conclusion

Maureen O'Neil, présidente du Conseil consultatif sur la RSE

Les membres du Conseil continuent d'être favorables à la tenue de réunions deux fois l'an en vue de maintenir une base de connaissances pertinente et à jour sur la Société et de préserver l'influence du Conseil.

EDC devrait se demander si le Conseil lui est utile et évaluer la valeur de son apport. EDC a confirmé tirer nombre d'avantages du Conseil. Ce dernier lui a servi de source de responsabilisation au sujet de ses pratiques en matière de RSE. L'avis du Conseil a aidé, sans conteste, EDC à améliorer ses pratiques en matière de RSE et à lui permettre d'être dynamique et de progresser à cet égard. Il semble que des ONG ont une meilleure opinion d'EDC que par le passé et que cette dernière s'est taillé une réputation en matière d'équité.

À l'avenir, EDC prendra des dispositions afin de s'assurer d'un ordre du jour déterminant pour les réunions du Conseil. Un nouveau modèle d'organisation du Conseil pourrait être envisagé. Les membres verraient d'un œil favorable la tenue d'une table

ronde tous les ans avec des experts sur des aspects généraux de la RSE, qui ne porte pas principalement sur EDC. De plus, EDC pourrait inviter des conférenciers d'organismes similaires à parler des pratiques exemplaires, notamment en matière d'analyses environnementales et de droits de la personne.

Du point de vue d'EDC, le Conseil a contribué à soutenir la vitalité et la croissance en plus de s'avérer être une expérience extraordinaire et stimulante.